

# MAIRIE 07310 ST MARTIN DE VALAMAS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2017 à 20 heures

**Présents** : CHAPUS Simon, ADRIEN Eliane, ARGAUD Roland, BEAL André, GIRARDOT Francis, NICOLAS Marie-Paule, ROCHE Isabelle, ROURE Solange, CHAREYRON Jeanine, PLANTIER Jean-Luc

**Absents** : DESESTRES Philippe, NICOLAS Henri, PETITJEAN Cyriaque

**Procuration** : LUPOVICI Catherine

**Secrétaire de séance** : ARGAUD Roland

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité. M le Maire passe à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

### **TARIFS 2018**

M le Maire propose les modifications des tarifs comme suit :

**Loyer des logements communaux non meublés** : Monsieur le Maire propose l'application d'une augmentation des loyers des logements communaux non meublés, limitée à la valeur de l'indice de référence des loyers INSEE (valeur 0,90%).

#### Loyers des gîtes communaux

- F3, 10 place de la mairie

Compte tenu des travaux effectués au gîte, M le Maire propose les modifications suivantes :

Tarif au mois en saison du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août.....	626.00 euros/mois
Tarif au mois hors saison .....	300.00 euros/mois
*plus complément pour frais de chauffage du 01/10 au 30/05 .....	50.00 euros/mois
Tarif semaine en saison du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août .....	200.00 euros/semaine
Tarif semaine hors saison.....	165.00 euros/semaine
*plus complément pour frais de chauffage du 01/10 au 30/05.....	13.00 euros/semaine
Tarif week-end hors saison soit 2 nuits .....	95.00 euros/week-end

- F3, 165 rue de le Poste

Le complément pour frais de chauffage du 01/10 au 30/05.....13.00 euros/semaine

#### Loyers des garages communaux

Emplacement pour véhicules légers.....	250.00 euros /an
Emplacement pour caravanes et fourgons .....	300.00 euros /an

#### Utilisation du domaine public- extension des terrasses des bars en saison estivale :

Forfait annuel.....100.00 euros

#### Location salle polyvalente :

Lotos-Animations culturelles et soirées organisées par les associations st martinoises .....gratuité

- Forfait si utilisation de la cuisine..... 50.00 euros

Autres locations .....

loyers inchangés

En ce qui concerne :

- location salle des voûtes
- concessions au cimetière
- redevances photocopies

Pas de révision pour ces tarifs.

Le conseil vote à l'unanimité l'application de ces propositions.

**Tarif du ticket repas cantine scolaire – exercice 2018.** M. le Maire propose de répercuter le tarif voté par l'EPHAD, soit 3,90 € le ticket pour l'année 2018. Le conseil vote à l'unanimité le tarif du ticket de cantine à 3,90 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Demande de subvention exceptionnelle**

De l'association l'Age D'or pour mener à bien son projet « SNOEZELEN ». Projet consistant à acquérir du matériel permettant d'offrir aux résidents des séances de bien-être.

Le conseil décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 500.00 euros.

**Bail local « la gare »**

Renouvellement du « bail précaire » à par Monts et par Vaux jusqu'au 31/12/2018 pour un loyer de 150.00 euros/mois.

**Demande de subvention**

De l'association Une Rose un Espoir, le Cœur des Motards secteur Ardèche.

Le conseil municipal ne donne pas une suite favorable à cette demande

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45